



## Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers

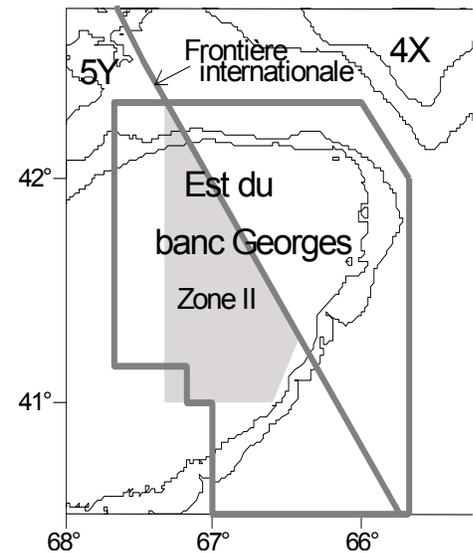
### Document d'orientation 2005/01

Le Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST), créé en 2000, est un comité mixte du secteur public et de l'industrie composé de représentants du Canada et des États-Unis. Ce comité a pour but d'orienter les stratégies de capture et les processus de partage et de gestion des ressources que doivent adopter les autorités canadiennes et américaines à l'égard des stocks transfrontaliers de morue, d'aiglefin et de limande à queue jaune du banc Georges. Le présent document résume le fondement des orientations données par le COGST aux deux pays pour l'année de pêche de 2006. Les consultations et documents de référence pertinents utilisés dans les délibérations du COGST sont énumérés à la fin du document.

### Morue de l'est du banc Georges [5Zjm; 551, 552, 561, 562]

#### Orientation

En ce qui concerne la morue de l'est du banc Georges, le COGST a chiffré à 1 700 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche 2006. Cela correspond à une valeur  $F$  inférieure à 0,18 en 2006, soit à un risque très faible de dépassement de  $F_{réf.} = 0,18$ . À ce niveau d'exploitation, il y a aussi plus de 75 % de probabilité que la biomasse du stock augmente d'au moins 10 % de 2006 à 2007. La part annuelle de chaque pays pour 2006 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 30 %) et de la répartition de la ressource dans les relevés au chalut (pondération de 70 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 22 % pour les États-Unis et de 78 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 374 tm et 1 326 tm, respectivement, pour chacun de ces pays.



#### Stratégie de pêche et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ( $F_{réf.} = 0,18$ ) reste faible ou neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

#### Exploitation (pêche)

##### Prises, biomasse (milliers de tonnes) et recrues (millions)

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Avg <sup>1</sup>	Min <sup>1</sup>	Max <sup>1</sup>
Canada	Quota	2,0	3,0	1,9	1,8	1,6	2,1	1,2	1,3	1,0	0,7			
	Débarquements	1,9	2,9	1,9	1,8	1,6	2,1	1,3	1,3	1,1		7,0	1,1	17,8
	Rejets	0,1	0,5	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1		0,1	<0,1	0,5
États-Unis	Quota <sup>5</sup>									0,3	0,3			



	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Avg <sup>1</sup>	Min <sup>1</sup>	Max <sup>1</sup>
<b>Débarquements</b>	0,8	0,6	0,8	1,2	0,7	1,4	1,4	1,8	1,0		4,4	0,6	10,6
<b>Rejets</b>	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	0,1	0,1		<0,1	<0,1	0,2
<b>Total</b>									1,3	1,0			
<b>Prises</b>	2,8	4,0	3,1	3,3	2,3	3,7	2,8	3,4	2,3		11,5	1,8	26,5
<b>Biomasse des adultes<sup>2</sup></b>	12,7	13,5	12,1	16,3	15,7	18,8	17,1	15,3	16,5	14,3	25,2 <sup>4</sup>	8,7 <sup>4</sup>	45,4 <sup>4</sup>
<b>Recrues d'âge 1</b>	2,9	4,6	1,7	4,5	3,1	2,5	1,8	0,6	9,3		6,6	0,6	21,1
<b>Mortalité par pêche<sup>3</sup></b>	0,25	0,42	0,32	0,30	0,20	0,30	0,23	0,29	0,16		0,47	0,16	0,95
<b>Taux d'exploitation<sup>3</sup></b>	20 %	31 %	25 %	23 %	16 %	24 %	19 %	23 %	13 %		33 %	13 %	57 %

<sup>1</sup>1978 – 2004

<sup>2</sup>âges 3+

<sup>3</sup>âges 4-6

<sup>4</sup>1978-2005

<sup>5</sup>année de pêche allant du 1<sup>er</sup> mai de l'année courante au 30 avril de l'année suivante

Les prises combinées du Canada et des États-Unis se sont situées en moyenne à environ 17 900 tm entre 1978 et 1992; elles ont culminé à 26 000 tm en 1982, puis ont planchonné à 1 800 tm en 1995. Depuis 1999, les prises se sont situées alentour de 3 000 tm. Les prises de 2004 (2 300 tm) représentaient une baisse d'environ 1 100 tm par rapport à celles de 2003.

Le taux de mortalité par pêche parmi les âges pleinement recrutés (4-6) a augmenté rapidement entre 1989 et 1993 jusqu'à dépasser  $F = 0,9$ , ce qui est bien supérieur à la mortalité par pêche de référence,  $F_{réf.} = 0,18$ . Depuis 1995, la mortalité par pêche a progressivement diminué et elle est tombée sous  $F_{réf.}$  en 2004 ( $F_{2004} = 0,16$ ).

### ***État de la ressource***

La biomasse du stock d'adultes (3+) a sensiblement diminué, passant d'environ 45 000 tm en 1990 à environ 8 500 tm en 1995, le plus bas niveau observé à ce jour. Elle est ensuite remontée à 18 800 tm en 2001, en raison de la croissance, de la survie accrue des classes d'âge de 1992, 1995 et 1996 et de l'exploitation plus faible. La biomasse a depuis diminué et se situait à 14 300 t au début de 2005, à cause du faible recrutement (à l'exception de la classe d'âge de 2003) et des plus bas poids selon l'âge parmi la population.

### ***Productivité***

Exception faite de celle de 2003, toutes les classes d'âge depuis 1990 ont été inférieures à la moyenne de 6,5 millions de poissons à l'âge 1. La classe d'âge de 2002, chiffrée à moins d'1 million de poissons, est la plus basse enregistrée à ce jour. La classe d'âge de 2003, dont l'effectif est estimé actuellement à 9,3 millions de poissons, est notablement plus forte que le recrutement récent, toutefois cette estimation comporte beaucoup d'incertitude. La structure d'âges continue de s'étendre, mais la productivité générale du stock est actuellement faible, en raison principalement du petit nombre de recrues par reproducteur, sauf en ce qui concerne la classe d'âge de 2003, et de la diminution du poids selon l'âge.

### ***Évaluation du risque connexe à diverses prises en 2006***

<b>Risque de dépassement de <math>F_{réf.}</math></b>	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
<b>Prises en 2006 (tm)</b>	1 950 tm	2 200 tm	2 600 tm
<b>Risque de ne pas atteindre une hausse de 10 % de la biomasse</b>	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
<b>Prises en 2006 (tm)</b>	2 200 tm	3 000 tm	3 900 tm

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 2 200 tm en 2006 correspondraient à un risque neutre (environ 50 %) de dépassement de  $F_{réf.}$ . De telles prises de 2 200 tm en 2006 représentent un faible risque (environ 25 %) de ne pas atteindre une hausse de 10 % de la biomasse entre le début de l'année 2006 et le début de l'année 2007. Si les prises de 2006 étaient de 1 950 tm, le risque de dépassement de  $F_{réf.}$  serait faible (environ 25 %). Environ la moitié de la biomasse exploitée en 2006 proviendra de la classe d'âge de 2003, dont l'importance est très incertaine. **Des prises combinées du Canada et des États-Unis de 1 700 tm en 2006 représentent une meilleure protection face à cette incertitude et améliorent les perspectives de rétablissement du stock.**

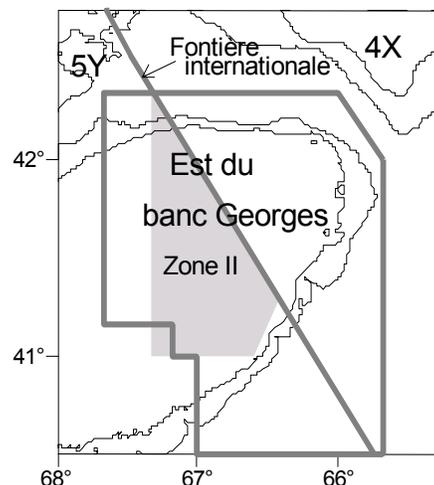
### *Considérations particulières*

La morue et l'aiglefin sont souvent capturés ensemble dans les pêches de poisson de fond, bien que leur capturabilité diffère et que leurs captures ne sont pas nécessairement proportionnelles à leur abondance relative. Compte tenu des habitudes de pêche et des proportions de prises actuelles, la poursuite des objectifs de rétablissement du stock de morue pourrait limiter les captures d'aiglefin. Des modifications aux engins et aux habitudes de pêche, ainsi qu'une surveillance accrue, peuvent pallier cette éventualité.

## **Aiglefin de l'est du banc Georges [5Zjm; 551, 552, 561, 562]**

### *Orientation*

En ce qui concerne l'aiglefin de l'est du banc Georges, le COGST a chiffré à 22 000 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche 2006. Ce TAC correspond à une valeur  $F$  de 0,26 en 2006 et il représente un risque neutre (environ 50 %) de dépassement de  $F_{réf.}$  (0,26). La biomasse des adultes augmentera notablement de 2006 à 2007 en raison du recrutement de l'exceptionnelle classe d'âge de 2003. La part annuelle de chaque pays pour 2006 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 30 %) et de



la répartition de la ressource dans les relevés au chalut (pondération de 70 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 34 % pour les États-Unis et de 66 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 7 480 tm et 14 520 tm, respectivement, pour chacun de ces pays.

### *Stratégie de pêche et points de référence*

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ( $F_{\text{réf.}} = 0,26$ ) reste faible ou neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

### *Exploitation (pêche)*

#### **Prises, biomasse (milliers de tonnes) et recrues (millions)**

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moy. <sup>1</sup>	Min. <sup>1</sup>	Max. <sup>1</sup>
Canada	Quota	4,5	3,2	3,9	3,9	5,4	7,0	6,7	6,9	9,9	15,4			
	Débarquements	3,7	2,7	3,4	3,7	5,4	6,8	6,5	6,8	9,7		4,0	0,5	10,0
	Rejets	<0,1	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,1	0,1	0,1	<0,1	0,2
États-Unis	Quota <sup>6</sup>									5,1	7,6			
	Débarquements	<0,1	<0,1	0,3	0,4	0,2	0,6	0,9	1,6	1,8		2,2	<0,1	9,1
	Rejets <sup>2</sup>	<0,1	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,2		1,0	<0,1	7,6
Total	Quota									15,0	23,0			
	Prises	3,8	2,9	3,8	4,1	5,6	7,4	7,4	8,4	11,8		6,8	2,2	23,3
Biomasse des adultes <sup>4</sup>		24,0	23,1	25,7	30,9	36,9	50,3	44,9	74,3	68,0	49,9	41,0 <sup>3</sup>	7,6 <sup>3</sup>	90,9 <sup>3</sup>
Recrues d'âge 1		6,4	16,9	9,2	27,9	12,8	65,6	3,9	1,6	365,5	7,9	28,8 <sup>3</sup>	0,6 <sup>3</sup>	365,5 <sup>3</sup>
Mortalité par pêche <sup>5</sup>		0,20	0,12	0,14	0,13	0,16	0,17	0,17	0,15	0,17		0,28	0,07	0,58
Taux d'exploitation <sup>5</sup>		16 %	10 %	12 %	11 %	13 %	14 %	14 %	13 %	14 %		22 %	6 %	40 %

<sup>1</sup>1969 - 2004

<sup>2</sup> les rejets n'ont pas été estimés en 1999-2000, mais on les tient pour négligeables.

<sup>3</sup>1931 - 1955, 1969 - 2005

<sup>4</sup>âges 3+

<sup>5</sup>âges 4+

<sup>6</sup>année de pêche allant du 1<sup>er</sup> mai de l'année courante au 30 avril de l'année suivante

Après avoir planchonné à environ 2 100 tm en 1995, les prises combinées du Canada et des États-Unis ont augmenté pour se situer à environ 11 800 tm en 2004. Les prises récentes ont été supérieures à la moyenne de 1969-2003, mais elles sont inférieures à celles qui ont été enregistrées dans les années 1930 à 1950.

Le taux de mortalité par pêche parmi les âges 4+ a fluctué entre 0,2 et 0,4 dans les années 1980, puis il a nettement augmenté entre 1989 et 1993, pour atteindre un maximum d'environ 0,6. Depuis 1995, la mortalité par pêche est tombée sous son niveau de référence,  $F_{\text{réf.}} = 0,26$  ( $F_{2004.} = 0,17$ ).

### *État de la ressource*

Après un seuil d'environ 9 000 tm en 1993, la biomasse des adultes (âges 3+) a augmenté à environ 74 000 tm au début de 2003 et elle a diminué par la suite, pour se situer à environ 50 000 tm au début de 2005, à cause des faibles classes d'âge de 2001 et 2002. On prévoit que la biomasse doublera ou triplera après 2006 et dépassera largement son

maximum de 1931-1955 (90 000 tm), cela en raison de l'exceptionnelle classe d'âge de 2003.

***Productivité***

Le recrutement s'est amélioré dans les années 1990 et la classe d'âge de 2003, estimée à 365 millions de poissons, est la plus élevée dans les séries chronologiques d'évaluation (1931-1955 et 1969-2004). Les premières indications révèlent que la classe d'âge de 2004 est relativement faible (8 millions de poissons à l'âge 1). La productivité avait augmenté depuis les années 1980, en raison de la meilleure production de recrues par reproducteur et de la hausse du nombre de poissons plus grands et plus vieux parmi la population. Toutefois, ces dernières années, la productivité a baissé à cause de la diminution de la taille moyenne selon l'âge.

***Évaluation du risque connexe à diverses prises en 2006***

<b>Risque de dépassement de <math>F_{réf}</math>.</b>	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
<b>Prises en 2006 (tm)</b>	18 000 tm	22 000 tm	26 000 tm

Des prises combinées du Canada et des États-Unis de 22 000 tm en 2006 correspondraient à un risque neutre de dépassement de  $F_{réf} = 0,26$ . Le risque de déclin de la biomasse n'est pas un facteur pertinent parce que la condition du stock n'est pas considérée comme étant mauvaise (la biomasse est proche actuellement d'un sommet record) et que le rétablissement du stock est bien avancé.

***Considérations particulières:***

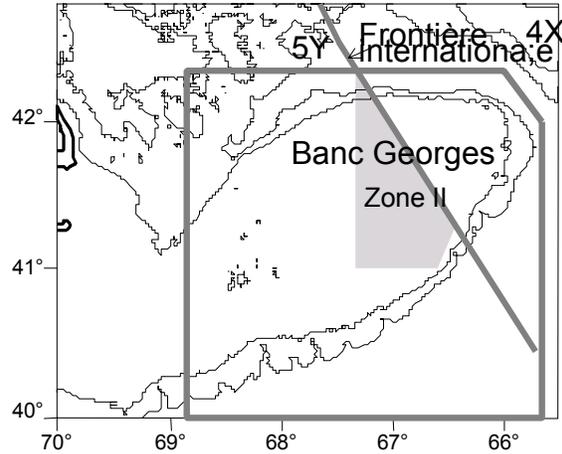
La morue et l'aiglefin sont souvent capturés ensemble dans les pêches de poisson de fond, bien que leur capturabilité diffère et que leurs captures ne soient pas nécessairement proportionnelle à leur abondance relative. Compte tenu des habitudes de pêche et des proportions de prises actuelles, la poursuite des objectifs de rétablissement du stock de morue pourrait limiter les captures d'aiglefin. Des modifications aux engins et aux habitudes de pêche, ainsi qu'une surveillance accrue, peuvent pallier cette éventualité.

L'exceptionnelle classe d'âge de 2003 dominera les prises en 2006 et dans les années qui suivront. Ces prises croissantes dépendront largement de l'importance de cette classe d'âge. Il conviendrait de prendre des mesures pour éviter le gaspillage de la classe d'âge de 2003 sous forme de rejets dans toutes les pêches.

## Limande à queue jaune du banc Georges [5Zhjmn; 522,525, 551, 552, 561, 562]

### Orientation

En ce qui concerne la limande à queue jaune du banc Georges, le COGST a chiffré à 3 000 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche 2006. Des prises de cet ordre correspondraient à une valeur  $F$  de 0,25, à un risque neutre (environ 50 %) de dépassement de  $F_{\text{réf.}} = 0,25$  et à une probabilité de 75 % que la biomasse du stock augmente d'au moins 10 % de 2006 à 2007. Deux méthodes d'évaluation ont été utilisées pour déterminer l'état du stock. Elles reflétaient toutes deux une augmentation de la biomasse depuis le milieu de 1990 et un recrutement récent supérieur à la moyenne, mais une mortalité par pêche qui reste sensiblement supérieure à  $F_{\text{réf.}}$ . La part annuelle de chaque pays pour 2006 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 30 %) et de la répartition de la ressource dans les relevés au chalut (pondération de 70 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 69 % pour les États-Unis et de 31 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 2 070 tm et 930 tm, respectivement.



### Stratégie de pêche et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de limite de référence de la mortalité par pêche ( $F_{\text{réf.}} = 0,25$ ) reste faible ou neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

### Exploitation (pêche)

#### Prises, biomasse (milliers de tonnes) et recrues (millions)

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Avg <sup>1</sup>	Min <sup>1</sup>	Max <sup>1</sup>
Canada	Quota	0,4	0,8	1,2	2,0	3,0	3,4	2,9	2,2	1,9	1,7			
	Débarquements	0,5	0,8	1,2	2,0	2,9	2,9	2,6	2,1	0,1		0,6	<0,1	2,9
	Rejets	0,4	0,4	0,7	0,6	0,4	0,8	0,5	0,8	0,4		0,5	0,3	0,8
États-Unis	Quota <sup>5</sup>									6,0	4,5			
	Débarquements	0,8	1,0	1,8	2,0	3,7	3,8	2,5	3,3	6,2		5,1	0,4	15,9
	Rejets	<0,1	<0,1	0,1	0,5	0,4	0,3	0,2	0,4	0,5		0,6	<0,1	3,0
Total	Quota									7,9	6,0			
	Prises	1,7	2,3	3,8	5,0	7,4	7,9	5,9	6,6	7,3		5,7	0,5	16,3
<b>APV de base</b>														
	Biomasse des adultes <sup>3</sup>	3,5	5,1	6,4	7,9	10,4	11,0	9,8	12,7	15,6	17,0	82 <sup>2</sup>	2,0 <sup>2</sup>	26,4 <sup>2</sup>
	Recrues d'âge 1	13,2	18,5	24,1	26,1	22,3	25,8	35,2	28,9	11,9		23,8	6,6	70,6

<b>Mortalité par pêche<sup>4</sup></b>	0,63	0,71	0,78	0,69	0,87	0,91	0,56	0,49	1,17		1,03	0,49	1,81
<b>Taux d'exploitation<sup>4</sup></b>	43 %	47 %	50 %	46 %	54 %	55 %	39 %	36 %	64 %		58 %	36 %	78 %
<b>APV avec changement majeur</b>													
<b>Biomasse des adultes<sup>3</sup></b>	3,3	5,0	6,6	8,4	11,2	11,6	9,8	11,4	10,9	9,6	7,8 <sup>2</sup>	2,0 <sup>2</sup>	26,1 <sup>2</sup>
<b>Recrues d'âge 1</b>	13,9	18,7	24,8	26,2	20,5	24,0	23,0	20,5	15,4		23,1	6,5	70,1
<b>Mortalité par pêche<sup>4</sup></b>	0,78	0,82	0,82	0,60	0,75	0,80	0,52	0,59	1,75		1,12	0,52	2,10
<b>Taux d'exploitation<sup>4</sup></b>	50 %	52 %	51 %	41 %	49 %	50 %	37 %	41 %	77 %		60 %	37 %	82 %

<sup>1</sup>1973 - 2004

<sup>2</sup>1973 - 2005

<sup>3</sup>âges 3+

<sup>4</sup>âges 4+

<sup>5</sup>année de pêche allant du 1<sup>er</sup> mai de l'année courante au 30 avril de l'année suivante

Les deux méthodes d'évaluation sont appelées APV de base et APV avec changement majeur.

Après avoir planchonné à 800 tm en 1995, les prises combinées du Canada et des États-Unis se sont situées à environ 7 275 tm en 2004.

La mortalité par pêche parmi les âges pleinement recrutés (âges 4+) s'est située alentour ou au-dessus de 1,0 entre 1973 et 1994, est tombée à moins de 0,6 en 2002 et 2003 (ce qui était bien au-dessus du point de référence,  $F_{réf.} = 0,25$ ) et elle a dépassé 1,0 en 2004.

### **État de la ressource**

Les deux méthodes d'évaluation dénotaient une augmentation de la biomasse des adultes (âges 3+), qui est passée de 2 000 tm au milieu des années 1990 à 11 000 tm en 2001, en raison de l'amélioration du recrutement. Selon l'APV de base, la biomasse a augmenté à 17 000 tm en 2005 tandis que selon l'APV avec changement majeur, la biomasse de 2005 était d'environ 10 000 tm. Toutefois, ces deux résultats indiquent que le niveau de biomasse n'est pas assez élevé pour être sain et qu'un rétablissement est nécessaire.

### **Productivité**

Le recrutement s'est amélioré comparativement à la période allant des années 1980 au milieu des années 1990, pour se situer en moyenne à 21-25 millions de poissons d'âge-1 au cours des cinq dernières années. Il ressort de la structure d'âges tronquée observée dans les relevés et des changements dans la répartition que la productivité actuelle est peut-être limitée par rapport à ses niveaux historiques.

### **Évaluation du risque connexe à diverses prises en 2006:**

Résultats corrigés de l'APV de base et fondés sur des prises hypothétiques de 4 760 tm en 2005

<b>Risque de dépassement de <math>F_{réf.}</math></b>	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
<b>Prises en 2006 (tm)</b>	2 535 tm	2 990 tm	3 478 tm

<b>Risque de ne pas atteindre une hausse de 10 % de la biomasse</b>	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
<b>Prises en 2006 (tm)</b>	3 023 tm	3 120 tm	3 185 tm

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 2 990 tm en 2006 représentent un risque neutre, soit une probabilité de 50 %, de dépassement de  $F_{\text{réf}}$ . Pour des prises de 3 023 tm en 2006, il y a un faible risque, soit une probabilité de 25 %, de ne pas atteindre une hausse de 10 % de la biomasse entre le début de l'année 2006 et le début de l'année 2007.

### *Considérations particulières*

En général, les projections sont fondées sur l'hypothèse de la capture du TAC dans l'année considérée. Pour des raisons particulières (afin d'atténuer l'important abaissement du TAC par rapport à ses 6 000 tm de 2005), les projections établies ici ont été fondées sur des prises hypothétiques réalistes de 4 760 tm pour 2005, soit 4 260 tm par les États-Unis et 500 tm par le Canada.

Les deux méthodes d'évaluation posent des problèmes d'interprétation. L'APV de base comporte un profil rétrospectif, qui fait que la biomasse de l'année la plus récente d'une évaluation semble avoir été constamment surestimée. L'APV avec changement majeur introduit des paramètres pour réduire les profils résiduels et rétrospectifs, mais le mécanisme des changements dans la capturabilité au cours du relevé ne s'explique pas facilement.

Bien que l'APV avec changement majeur semble intéressante et devrait continuer d'être appliquée, le TAC recommandé pour cette année est fondé sur l'APV de base. Toutefois, étant donné le profil rétrospectif qui apparaît dans l'APV de base, des quotas de prises calculés directement d'après cette méthode pour 2006 seraient trop optimistes pour qu'on puisse atteindre le niveau de référence  $F$ . La recommandation de TAC pour 2006 (3 000 tm) repose donc sur un rajustement du TAC de 2006 selon l'APV de base par un facteur de 0,65, pour tenir compte du profil rétrospectif moyen des cinq dernières années, qui est d'environ 35 %. Le TAC rajusté de l'APV de base est conforme à ce qu'aurait produit l'APV avec changement majeur.

### **Bibliographie**

Gavaris, S., R. Mayo. and L. O'Brien 2005. Update of allocation shares for Canada and the USA of the transboundary resources of Atlantic cod, haddock and yellowtail flounder on Georges Bank through fishing year 2006. Document de référence du CERT 2005/06.

CERT 2005. Morue de l'est du banc Georges. Rapport sur l'état des stocks du CERT 2005/01.

CERT. 2005. Aiglefin de l'est du banc Georges. Rapport sur l'état des stocks du CERT 2005/02.

CERT. 2005. Limande à queue jaune de l'est du banc Georges. Rapport sur l'état des stocks du CERT 2005/03.

### **Consultations**

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT), St. Andrews (Nouveau-Brunswick), 14-17 juin 2005.

Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers. Consultation publique au Canada (à Yarmouth, Nouvelle-Écosse), le 7 juillet 2005.